

Journée de l'industrie Swissmem du 25 juin 2015, BERNEXPO, Berne**« La voie bilatérale indique la direction »**

Exposé de Hans Hess, président de Swissmem

Mesdames et Messieurs les conseillers aux Etats, conseillers nationaux, conseillers d'Etat,

Honorable Ambassadors and Excellencies,

Chers entrepreneurs,

Chers apprentis et étudiants,

Mesdames et Messieurs,

En deux siècles, la Suisse s'est transformée du pays le plus pauvre en Europe en une des nations les plus riches du monde entier. C'est un exploit remarquable dont nous pouvons être fiers.

Pour bien des gens dans notre pays, ce succès et cette prospérité semblent désormais être un acquis évident. Il est donc d'autant plus important de rappeler quelles sont les raisons de ce succès. Personnellement, je pense qu'elles sont nombreuses : par exemple l'esprit d'entrepreneur suisse allié à un régime économique libéralisé. Des collaborateurs compétents et engagés, encouragés par le sens de la responsabilité sociale des patrons. Il y a aussi l'incroyable force innovatrice des entreprises, complétée par une forte conscience de la qualité des collaborateurs. Grâce à ce mélange, nos entreprises réalisent des performances incomparables sur le marché mondial. Notre pays doit sa prospérité à ces succès dans le domaine de l'exportation. L'économie nationale en profite également de manière substantielle.

Je veux rester sur cette voie du succès et augmenter encore la prospérité de la Suisse. Pour cela, l'économie d'exportation a besoin d'un accès le plus libre possible et sans discriminations aux débouchés principaux. Donc, le fait d'avoir de solides relations internationales et des accords correspondants - en particulier avec nos voisins en Europe – est une condition absolument indispensable. Je pense donc que le titre de notre Journée de l'industrie est justifié. A quel point la Suisse a-t-elle besoin de l'Europe ? En d'autres termes : de combien d'union européenne la Suisse a-t-elle besoin pour rester compétitive à l'avenir? Permettez-moi de vous donner mon opinion à ce sujet.

Traditionnellement, les régions limitrophes sont de loin les débouchés principaux de la Suisse. Les exportations vers Bade-Wurtemberg à elles seules sont aussi grandes que

celles vers les États-Unis. La Lombardie, la Bavière, l'Autriche et la France sont également de très bons clients. Pour ce qui est du potentiel de ces marchés, il est comparable à celui de la Chine ou du Japon. Au total, 60% des exportations de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux prennent le chemin de l'UE. Un emploi sur deux dans la branche MEM suisse dépend du succès de nos entreprises sur le marché européen. Cela correspond à 165'000 emplois. Bien que l'importance des marchés d'Amérique et d'Asie ne cesse de croître, l'Europe restera dans un avenir proche notre partenaire commercial principal et sera toujours déterminante pour le succès et la prospérité de notre pays. Il est vrai aussi qu'aujourd'hui déjà l'influence de l'Europe est considérable en Suisse. Environ 20% de la population suisse sont originaires de pays de l'UE. Ceci soulève de nouvelles questions : est-ce que c'en est trop, pas assez ou juste assez ? Et dans quelle direction la libre circulation des personnes avec l'UE doit-elle évoluer ? Ce sont des questions subséquentes importantes que nous devons discuter de manière pragmatique. Dans ce cas, la polémique n'est pas bon conseil.

Finalement, on a beau tourner et retourner la chose dans tous les sens, les relations avec l'Europe sont déterminantes pour la Suisse et l'industrie MEM. Par conséquent, la question de savoir comment former ces relations à l'avenir me tient à cœur. **Ceci est la question décisive pour la politique économique de la Suisse !** Elle mérite d'être discutée ouvertement. Et elle mérite une réponse claire. Nous ne pouvons pas laisser les politiques répondre seuls à cette question. Nous, c'est-à-dire la branche MEM, ses collaborateurs et finalement la population, devons tous participer à la discussion. Voilà pourquoi Swissmem consacre entièrement la Journée de l'industrie 2015 à ce sujet. Nous voulons ainsi contribuer à la concertation dans notre branche et participer à la discussion politique avec la population toute entière.

Mesdames, Messieurs, pour moi, la réponse à cette question décisive est sans équivoque. Pour la Suisse, la meilleure option reste à l'avenir la voie bilatérale. Donc, non seulement il faut préserver les accords bilatéraux, mais il faut encore les développer. Pour moi, les raisons sont les suivantes : politiquement, la Suisse a toujours suivi une voie indépendante. Il en est ressorti une démocratie directe et un système fédéraliste performant. Nous pouvons en être fiers. Par contre, nous n'avons pas le centralisme dans le sang. Voilà pourquoi pour moi une adhésion à l'UE est exclue, même si le prix d'une indépendance politique et d'une propre devise est actuellement très élevé - nous en faisons justement l'expérience douloureuse.

La voie de l'isolement est pour moi tout autant exclue. Nous devons rester ouverts et alertes. Cette ouverture est décisive. D'ailleurs, elle est ancrée dans le préambule de notre constitution fédérale. Je cite : « ...la liberté, la démocratie, l'indépendance et la paix doivent être renforcées dans un esprit de solidarité et **d'ouverture** au monde ». Cette ouverture est l'essence vitale pour la capacité d'innovation, la prospérité économique et le développement de la Suisse. Celui qui cependant veut isoler la Suisse, qui veut la placer sous une « cloche à fromage », non seulement ne respecte pas un des

piliers fondamentaux de notre constitution, mais laisse dépérir notre pays à moyen terme. Il n'est pas question que nous l'acceptons !

Des conditions appropriées, des relations harmonieuses avec nos voisins et des accords d'État avec l'UE, sont d'une importance vitale pour notre économie orientée vers l'exportation. Et ce qui est bien c'est que, grâce aux accords bilatéraux, nous bénéficions aujourd'hui déjà de conditions claires. Pour la Suisse et pour son identité, le concept de la voie bilatérale ressemble à un costume fait sur mesure. Mais malheureusement, les personnes qui ne sont pas engagées dans l'économie ne sont pas conscientes des avantages des accords bilatéraux. Pire encore : depuis la votation du 9 février 2014, les voix discréditant le bénéfice de ces accords et qui suggèrent même qu'il est parfaitement possible de vivre sans eux, se multiplient. Cette vision des choses s'oppose diamétralement aux expériences que la plupart de mes collègues et moi faisons au quotidien. A mon avis, les accords bilatéraux avec l'UE ont indéniablement donné de l'élan à l'industrie et à l'ensemble de la place économique suisse.

J'ai voulu analyser de près cette appréciation subjective. C'est pourquoi, en collaboration avec BAKBASEL, Swissmem a réalisé ce printemps une étude approfondie sur l'utilité des accords bilatéraux pour l'industrie MEM suisse. Elle se base sur un sondage détaillé effectué parmi les entreprises membres de Swissmem. Les résultats de ce travail confirment entièrement mon impression. L'étude prouve que les accords bilatéraux confèrent des avantages décisifs aux entreprises MEM :

1. **ils augmentent la force d'innovation** – puisque les entreprises peuvent participer à des programmes de recherche européens et recruter les meilleurs spécialistes;
2. **ils diminuent les coûts opérationnels** – puisqu'ils diminuent les charges administratives et simplifient les procédés commerciaux;
3. **ils garantissent des emplois en Suisse** – puisqu'en raison des accords bilatéraux, les entreprises peuvent préserver leurs sites en Suisse et même les agrandir;
4. **ils favorisent les investissements en Suisse** – puisque la force d'innovation élevée attire aussi des capitaux à risque;
5. **ils ouvrent la porte vers de nouveaux marchés et clients** – puisque les accords bilatéraux ont éliminé pratiquement tous les obstacles au commerce.

En associant ces avantages au niveau de l'ensemble de la place industrielle et intellectuelle suisse, alors nous pouvons déduire que: les accords bilatéraux

- **renforcent la compétitivité des entreprises en Suisse**
- **améliorent l'attractivité de la place industrielle suisse et**
- **soutiennent ainsi la capacité de la place industrielle suisse à relever les défis de l'avenir**

Les conclusions de l'étude indiquent aussi que la valeur de l'ensemble des accords bilatéraux est plus grande que la somme des avantages directement visibles des divers accords. Ils forment un réseau dont le véritable bénéfice n'est mis en valeur que dans leur ensemble.

A mon avis, l'étude BAKBASEL démontre de manière impressionnante que la voie bilatérale favorise les particularités suisses et confère des avantages économiques considérables. Il vaut donc la peine de nous engager en faveur des accords bilatéraux. Néanmoins, la question de la journée d'aujourd'hui est justifiée : A quel point la Suisse a-t-elle besoin de l'Europe ? En effet, au plus tard depuis la décision du 9 février 2014, il est clair que le taux d'immigration élevé a provoqué un certain malaise chez une grande partie de nos concitoyens. Ce malaise doit être pris au sérieux - peu importe le résultat serré de la votation.

La tâche n'est pas facile. Nous savons tous que sans l'immigration plus rien ne va. Le peuple exige que l'immigration soit réglée dans un cadre justifiable. Pour satisfaire tout le monde en matière de politique intérieure, nous devons atténuer les effets secondaires de l'immigration à l'aide d'une politique judicieuse. En particulier en ce qui concerne les impasses dans le domaine des logements, sur la route et le rail. Nous devons aussi mieux utiliser le potentiel indigène en main d'œuvre. Il existe là encore beaucoup de possibilités d'amélioration et en tant qu'entrepreneur, nous assumons, avec la politique, une responsabilité envers notre société.

En ce qui concerne la politique extérieure, nous devons concilier immigration et développement des accords bilatéraux. Là aussi, la tâche n'est pas simple, mais à mon avis, pas impossible - si on le veut vraiment. Après une analyse détaillée de la situation, le monde économique a montré la voie qui est désormais bien familière sous l'expression « clause de sauvegarde ». Swissmem avait présenté cette idée pour la première fois déjà lors la session de printemps du parlement en mars 2014. Malheureusement, à l'époque cette idée n'avait pas été la bienvenue. Aujourd'hui, nous assistons à une renaissance de ce concept. Je suis persuadé qu'il peut permettre à la Suisse de s'imposer dans l'UE étant donné que nous ne remettons pas en question le principe de la libre circulation des personnes. Il ne s'agit que d'une sorte de valve au cas où l'immigration devenait trop importante et que le développement de nos infrastructures n'arrivait plus à en assumer les conséquences. Compte tenu des presque 25% d'étrangers en Suisse aujourd'hui, l'UE devrait le comprendre.

Outre l'application de l'initiative sur l'immigration de masse, le Conseil fédéral veut poursuivre la voie bilatérale. Nous le soutenons dans ce projet. Pour moi, la question qui se pose est de savoir pour quelle raison jusqu'à présent il refusait d'accepter le concept d'une clause de sauvegarde ? Je suppose que les raisons étaient des réflexions tactiques. Et bien entendu nous sommes conscients que cette approche ne sera pas appréciée par tout le monde dans l'UE. Mais nous sommes habitués en tant qu'entrepreneurs à penser en termes d'option dès que les tâches se compliquent.

Il est évident pour moi que des contingents d'immigration, des limitations du nombre de frontaliers et de titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée ainsi que la priorités des travailleurs indigènes pourraient conduire tôt ou tard à l'annulation des accords bilatéraux. En raison de sa politique intérieure, l'UE n'est pas en mesure d'accorder à la Suisse une réglementation exceptionnelle en matière de libre circulation des personnes. Nous risquons ainsi de perdre tous les avantages liés aux accords bilatéraux cités plus haut. Et ce n'est pas tout : notre force d'innovation, qui jusqu'à présent était notre arme la plus tranchante dans la concurrence internationale, va s'affaiblir. L'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse a pour conséquence que nos PME ne peuvent plus que participer indirectement au programme d'encouragement « HORIZON 2020 » et ce, uniquement grâce à une réglementation transitoire négociée par la confédération. De plus, de nouveaux obstacles au commerce vont augmenter les coûts pour l'économie d'exportation. Compte tenu des coûts élevés en Suisse, ceci constitue une perspective sombre pour la place industrielle suisse. S'ajoute à cela que la Suisse risque de tomber dans l'isolement ou à moyen terme même d'être forcée d'adhérer à l'UE. Pour moi, les deux scénarios ne sont pas des alternatives acceptables.

C'est pourquoi je vais m'engager de toutes mes forces en faveur du maintien de la voie bilatérale. Les résultats de l'étude BAKBASEL me donnent une légitimation supplémentaire à l'égard de nos membres pour continuer sur cette voie avec détermination. Il ne s'agit pas moins que de l'avenir de la place industrielle suisse. Je vous invite à me soutenir, moi et Swissmem, dans cette lutte. Je vais expliquer comment vous pouvez le faire à la fin de cet après-midi.

Je vous remercie de votre attention.

Berne, le 25 juin 2015

Pour tous renseignements :

Swissmem Communication
Pfingstweidstrasse 102
Case postale
CH-8037 Zurich
Tél. 044 384 41 11
E-mail: presse@swissmem